

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE D'OLIVISE

DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**DELIBERATION N° 20/2023**

Séance du 11 novembre 2023

OBJET : Décision modificative n° 1.

Afférents au Conseil : 10

Membres en exercice : 10

Date de la convocation : 27/10/2023

Date d'affichage : 27/10/2023

Ayant délibéré : 6 Votés Pour : 6

Votés Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil vingt et trois, le onze novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la salle polyvalente de la Commune, le bâtiment communal abritant la salle des délibérations étant actuellement en travaux, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur FOATELLI Jean-Claude a été élu secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient représentés
M. MILLO Jean-Luc	
M. BRUNETTI Alain	Etaient absents
M. MARTINO Enzo	M. POLI Jean-Baptiste
M. FOATELLI Jean-Claude	M. BRANDIZI Pierre
M. BASTIANELLI Francis	Mme GUIQUET Sandra
M. CASALTA Jean-Philippe	M. VANNI Alain

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder aux virements de crédits suivants.

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).
- **Vu** l'instruction comptable et budgétaire M14.
- **Vu** le Budget Primitif 2023.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder aux virements de crédits suivants :

VIREMENTS DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES – SECTION D'INVESTISSEMENT

IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Chapitre	Compte	Nature	Montant
21- Immobilisations corporelles	2131 Bâtiments publics	OP. 17008 Réhabilitation du bâtiment communal	+ 80 000,00 €
	2151 Réseaux de voirie	OP. 23001 Revêtement de voiries, voies et chemins communaux	+ 230 000,00 €
TOTAL			+ 310 000,00 €

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Chapitre	Compte	Nature	Montant
20- Immobilisations incorporelles	203 Frais d'études	OPNI	- 5 000,00 €
		OP.20006 Etudes diverses	- 10 000,00 €
		OP.22001 Création habitations à usage de logements D617	- 10 000,00 €
21- Immobilisations corporelles	2131 Bâtiments publics	OP.17006 Bâtiments communaux	- 10 000,00 €
		OP.21003 Réhabilitation Bât.Com hors bâtiment communal	- 10 000,00 €
		OP.22002 Aménagement du stade municipal	- 53 000,00 €
		OP.23002 Réhabilitation d'un logement communal Valdo d'A Costa	- 125 000,00 €
		2138 Autres constructions	OP.17007 Sécurité village
21531 Réseaux d'adduction d'eau	2181- Installations générales, agencement et aménagement divers	OP.21002.Diagnostic et schéma directeur du réseau d'eau	- 18 000,00 €
		OP.17007 Sécurité village	- 14 000,00 €
TOTAL			- 310 000,00 €

VIREMENTS DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES – SECTION FONCTIONNEMENT

FOND DE PEREQUATION DES RECETTES FISCALES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES			
Chapitre	Compte	Nature	Montant
014– Atténuations de produits	739223	Fond de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales	+ 105,00 €
			+105,00 €
		TOTAL	+105,00 €

Chapitre	Compte	Nature	Montant
011- Charges à caractère général	618	Divers	- 105,00 €
		TOTAL	- 105,00 €

- **Considérant** que les régularisations visées ci-dessus n'étaient pas prévues au budget primitif 2023.

Le Conseil municipal après avoir ouï Monsieur le Maire et après avoir délibéré :

- **Décide** de procéder aux virements de crédits sur le budget 2023 conformément au tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,

Le 11/11/2023

Le Maire

Jean-Luc MILLO

